

Zeitschrift:	Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber:	Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band:	57 (2001)
Artikel:	Flore de la Côte-d'Ivoire : catalogue systématique, biogéographie et écologie. 1
Autor:	Aké Assi, Laurent
Kapitel:	La flore des plantes vasculaires
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-895425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FLORÉ DES PLANTES VASCULAIRES

Nous présentons ici un inventaire complet, famille par famille, de la flore vasculaire de Côte-d'Ivoire. Les familles sont regroupées alphabétiquement au sein quatre groupes principaux: Ptéridophytes, Gymnospermes (exclusivement introduits), puis Dicotylédones et Monocotylédones.

Les familles qui ne sont représentées en Côte-d'Ivoire que par des taxons cultivés ont leur nom encadré de crochets. Dans ce cas, seul un texte général mentionne les principales caractéristiques de la famille et cite les taxons cultivés.

Dans tous les autres cas le nom de la famille est suivi du *nombre de genres* ① et *d'espèces spontanées* ②. Par espèces spontanées, nous entendons celles qui sont présentes dans les formations naturelles et les groupements rudéraux (bords de chemins, lisières et clairières, friches), ainsi que dans les plantations vivrières et industrielles. Ces espèces sont, en grande majorité, *autochtones*; d'autres ont été introduites dans des conditions et à des périodes qu'il est, le plus souvent difficile de préciser; mais elles sont désormais *naturalisées*, c'est-à-dire qu'elles se perpétuent par leurs propres moyens, sans recours de l'homme; elles ont donc pris leur place dans la flore actuelle.

En-dessous, on trouvera un renvoi aux principaux ouvrages de référence qui sont abrégés de la manière suivante:

- F.F.A.W.T.A.: The Ferns and Ferns-Allies of West Tropical Africa;
- F.W.T.A.: Flora of West Tropical Africa;
- E.P.F.A.T.: Enumération des Plantes à Fleurs d'Afrique Tropicale.

Vient ensuite l'énumération des espèces. L'agencement des taxons génériques, spécifiques ou subspécifiques est fait par ordre alphabétique.

A la suite du genre, sont indiquées, latéralement, à sa droite, le *nombre de taxons spécifiques ou infraspécifiques* ③ qu'il renferme ainsi que sa *chorologie au niveau mondial* ④.

Au niveau spécifique ou subspécifique, chaque taxon comporte, latéralement, à sa droite, des indications codifiées concernant sa chorologie et sa biologie (une liste des abréviations utilisées est donnée plus bas).

La chorologie de ces taxons est abordée à deux niveaux: *mondial* ⑤ tout d'abord et, en deuxième position, au sein de la *Côte-d'Ivoire* ⑥. Ces titres ne sont pas ceux d'un quelconque système classique, mais correspondent à des catégories pratiques significatives. Dans le cadre africain, les divisions chorologiques sont celles définies par J. LEBRUN (1947). La Côte-d'Ivoire, terre de superficie modérée dans laquelle les reliefs les plus importants, de surfaces réduites, n'excèdent pas 1200 m d'altitude (sauf sur le versant oriental abrupt du Nimba, dont la superficie est faible), est, au Sud, guinéo-congolaise, au Nord soudano-zambézienne; la limite, très soudainement marquée sur le terrain (quand l'homme n'a pas défriché, la forêt dense passe brutalement à la forêt claire), se situe suivant une ligne peu ondulée, s'étendant de Touba à Bondoukou par Katiola. Nous avons donc relevé séparément les taxons guinéo-congolais (GC) et les taxons soudano-zambéziens (SZ) et aussi, suivant la terminologie de Lebrun, les taxons de liaison, communs aux deux Régions (GC-SZ). Nous avons de plus distingué, surtout, en région de forêt dense humide, les espèces endémiques de l'ouest africain (GCW) et celles jusqu'à présent connues que de la seule Côte-d'Ivoire (GCI).

APOCYNACEAE

① 29 genres, ② 74 taxons de rang spécifique ou subspécifique
F.W.T.A. ed. 2, 2: 51-80; E.P.F.A.T. 4: 66-92

Alafia Thouars – ③ 6

④ AM

Alafia barteri Oliv.

⑤ A ⑥ GC ⑦ LmP ⑧ Lrp

⑨ Entre Guidéko et Zozro, 14.6.1907, *Chevalier* 19045; Vallée du moyen Comoé, entre Dinébo et Yabouakro, 13.12.1909, *Chevalier* 22568; Pont du N'Zi, route de Toumodi, 24.5.1950, *Miège et Aké Assi* 996; Abengourou, 8.1953, *Miège et Aké Assi* 1928; Ahouabo, 27.4.1954, *Aké Assi* 2302; Forêt près de Daoukro, 9.1957, *Bouquet* 4522; A 7 km au nord de Vavoua, 18.4.1959, *Leeuwenberg* 3250; Mont Kopé, route Taï-Tabou, 31.7.1961, *Guillaumet* 867; Entre N'Douci et Divo, 24.4.1962, *Leeuwenberg* 3984; Gbablasso Sokou, 4.12.1964, *Aké Assi* 7423; Région de Toulépleu, entre Koadguézon et Blolékin, 20.4.1968, *Aké Assi* 10063.

Alafia lucida Stapf

A GC LmP Lrp

Région de Bingerville, Akandjé, 13.9.1950, *Miège et Aké Assi* 1045; Forêt d'Adiopodoumé, 23.8.1960, *Aké Assi* s.n.; Forêt d'Adiopodoumé, 30.9.1961, *De Wilde* 3104; Entre Boubélé et Olodio, région de Tabou, 16.12.1961, *Guillaumet* 1092.

Alafia multiflora (Stapf) Stapf

A GC LMP Lrp

Rubino (Agboville), 13.11.1950, *Aké Assi* 1188; Agnéby, 1.12.1950, *Aké Assi* 1206; Bingerville, 15.12.1965, *Aké Assi* 8326; Forêt de Niéky, 2.10.1979, *Aké Assi* 14847.

⑩ Espèce rare.

Toujours sur la même ligne que le nom du taxon, à l'extrême droite, après les indications chorologiques, s'ajoutent des informations concernant les caractères présentés par chaque espèce de la famille dans un milieu naturel. Ces caractères sont, d'une part celui du *type biologique* ⑦, d'autre part ceux de leur *adaptation à un mode de vie ou à une niche écologique plus ou moins spécialisée* ⑧.

La notion de *type biologique* ⑦, proposée par RAUNKIAER (1905), avait été imaginée pour une végétation très nordique, marquée chaque hiver par l'enneigement et le gel: elle offre un système dans lequel les plantes vasculaires sont classées d'après leur organisation générale et les caractères (dimensions, pérennité ou annualité) de leur appareil aérien, en fonction de leur aptitude à résister au froid. C'est pourquoi la première réaction d'un "tropicaliste" en présence de ce système fut de le rejeter pour les pays chauds (AUBRÉVILLE, 1963). Mais d'autres spécialistes de la végétation, "tropicalistes" ou non, rassemblés l'année suivante, à l'occasion d'un colloque (EMBERGER, 1966), émirent des opinions différentes. LEBRUN & TROCHAIN (Afrique), VIDAL (Laos), STEHLE (Caraïbes) se saisissent au contraire, de la notion de type biologique pour en faire l'application aux formations végétales des tropiques, tout en modifiant plus ou moins les significations, afin de les adapter aux milieux sans hiver. L'année suivante (1966), MANGENOT fit une nouvelle analyse de la question pour la clarifier et mettre en évidence certaines notions lui paraissant importantes, il proposa de retenir les types fondamentaux proposés par RAUNKIAER, mais en élargissant leurs significations: entre arbres, grands ou petits (phanérophytes de RAUNKIAER¹,

¹Avec Raunkiaer, nous distinguons, parmi les phanérophytes, les quatre catégories: méga-, méso-, micro- et nano-. Nous classons les espèces dans l'une ou l'autre de ces catégories d'après les dimensions maximales qu'elle peut atteindre avec l'âge dans les conditions du milieu optimales.

arbisseaux nains ou herbes à tiges pérennes (chaméphytes), herbes à tiges fugaces portées par un organe pérenne (hémicryptophytes) ou profonds (géophytes), herbes annuelles (thérophytes) existent des différences qui, dans n'importe quelles conditions de climat, sont décisives pour la résistance à certaines intempéries (par exemple, en région tropicale, la sécheresse ou les feux de brousse), mais sont significatifs aussi à d'autres points de vue plus généraux et même universels. Entre les types biologiques *sensu* Raunkiaer et la durée longue ou courte, du cycle, c'est-à-dire des générations, existent certains liens: la plupart des arbres vivent plus longtemps que les herbes. Or, la vitesse de variation d'une espèce dans le temps est évidemment plus rapide, en principe pour une plante à cycle court que pour une plante à cycle long. Les types biologiques de Raunkiaer sont liés aussi au mode d'occupation rapide, mais précaire des sols. A l'inverse, les arbres forment une couverture épaisse, stable et prolongée. Ainsi conçue, la notion de type biologique et le mode de répartition de ceux-ci dans chaque famille contribuent à en caractériser le profil par la mise en évidence de la part qu'elle prend dans la constitution des grandes formations végétales, primaires et secondaires.

Tout autres sont les notions de *formes de spécialisation* ⑧: elles ne concernent ni la dimension, ni les relations des organes aériens et souterrains, ni la durée du cycle, caractères universels, mais des particularités remarquables de l'organisation (lianescence et ses modalités variées; racines aériennes ou contreforts remarquables; succulence, caulinaire et foliaire; monocaulie; cauliflorie; monocarpie, etc.) ou du mode de vie (hydrophytes immergés, enracinés ou flottants; hélophytes; rhéophytes; épiphytes et saxicoles; parasites et mycotrophes, chlorophylliens ou sans chlorophylle) ou de l'organisation et du mode de vie. Elles figurent de manière facultative, à l'extrême droite.

Pour chaque taxon, une liste d'*échantillons de référence* (*specimina visa*) est donnée ⑨. Pour chaque échantillon, sont cités dans l'ordre: la localité; la date de récolte, le collecteur et le numéro. L'absence d'une de ces informations est signalée par les codes suivants: s.loc.: pas de localité; s.d.: pas de date de récolte; s.n.: pas de numéro de récolte.

Un *bref commentaire* ⑩ est parfois ajouté à la présentation d'un taxon en donnant des informations supplémentaires sur sa rareté ou son extinction supposée ou encore sur l'origine pour les taxons naturalisés.

A la suite de l'énumération des taxons spécifiques ou subspécifiques, l'avant-dernier volet de l'inventaire au sein d'une famille est un texte court qui apporte, s'il y a lieu, des précisions complémentaires, résume les enseignements que l'on peut dégager des listes et achève de caractériser la phisyonomie de la famille en Côte-d'Ivoire.

Le dernier volet concerne les plantes non africaines, volontairement introduites, ayant des intérêts économiques quelconques: plantes alimentaires, médicinales, ornementales, etc. Pour chacune des espèces, un court texte indique son pays d'origine, son utilisation ainsi que sa répartition en Côte-d'Ivoire; pour les espèces plus rares, leurs lieux de culture, dans le pays, sont signalés avec précision.

Les renvois aux références bibliographiques apparaissant dans le texte renvoient à la bibliographie publiée en fin du volume II de la flore.